

ORGANIGRAMME

LE DANUBE PALACE

Une gouvernance collective, transparente et participative



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Réunit tous les adhérents.
Elle définit les grandes orientations
et élit le Collège de Gouvernance.



COLLÈGE DE GOUVERNANCE (4 MEMBRES)

Exerce collectivement les responsabilités
et prend les décisions dans l'intérêt
exclusif de l'association.



LES DÉCISIONS COLLECTIVES

Les décisions sont
prises à la majorité
à la majorité
des voix.



REPRÉSENTANT LÉGAL

Désigné par le Collège,
il représente l'association
dans tous les actes
de la vie civile.
Il agit au nom du Collège
et rend compte
régulièrement.



TRÉSORIER

Gère les finances
de l'association.
Prépare le budget,
assure le suivi
comptable et présente
les comptes à l'AG.



MEMBRES DU COLLÈGE

Participent aux décisions
collectives, aux projets
et à la vie de l'association.
Ils veillent au respect
des valeurs et à la bonne
gouvernance.



PRINCIPES COMMUNS

- ✓ Collégialité
- ✓ Transparence
- ✓ Écoute
- ✓ Responsabilité
- ✓ Intérêt général



ÉQUIPE SALARIÉE

Mise en œuvre des projets
et activités de l'association.
Assure l'accueil, l'animation,
l'accompagnement et la
gestion quotidienne.



BÉNÉVOLES

Soutiennent les actions
de l'association.
Leur engagement est essentiel
à la vie du Danube Palace.



ADHÉRENTS

Participent à la vie associative,
proposent des idées
et prennent part aux activités.



PARTENAIRES & RÉSEAUX

Collectivités, institutions, associations, entreprises et mécènes
qui soutiennent Le Danube Palace et ses projets.



LE DANUBE PALACE

*Un lieu ouvert à toutes et à tous,
par et pour les habitants !*



12 rue de la Solidarité - 75019 Paris



01 40 05 11 76



ledanubepalace@yahoo.fr



ledanubepalace.com | ledanubepalacecafe.com

CULTURE | SOLIDARITÉ
CITOYENNETÉ | PARTAGE
INCLUSION